

**Zeitschrift:** Neue Schweizer Rundschau  
**Band:** 6 (1938-1939)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le général G.-H. Dufour [suite et fin]  
**Autor:** Salis, Jean-R. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-760219>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le général G.-H. Dufour

Par Jean-R. de Salis.

## II.

Dans la révolution qui, le 22 novembre 1841, mit fin au régime censitaire et oligarchique à Genève, Dufour eut une ligne de conduite qui devait le rejeter vers le camp des conservateurs. Il faisait partie, d'abord, de la fameuse Association du Trois mars, qui avait été fondée en vue d'appuyer les revendications démocratiques. Mais lorsque l'aile gauche, entraînée par le fougueux James Fazy, l'emporta sur la tendance modérée, Dufour, avec une trentaine de membres, se retira de ce groupement. Il n'empêche qu'il fut nommé vice-président de l'Assemblée constituante qui se réunissait en décembre. Comme par le passé, Dufour siégera dans les Assemblées cantonale et municipale de Genève, élues désormais conformément aux dispositions de la constitution nouvelle. Il était ami du progrès démocratique et de la liberté, certes, mais ennemi du désordre et de la démagogie. Sa pondération formait un contraste singulier avec le radicalisme d'un Fazy, lequel d'ailleurs ne pourra prendre le pouvoir qu'à la suite d'une nouvelle émeute, en 1846. —

En ces temps troublés, Dufour avait trouvé le loisir de commencer une oeuvre essentiellement pacifique et scientifique; j'ai nommé la „Carte topographique de la Suisse”, à laquelle son nom est resté attaché. Les services topographiques de l'armée étaient, en effet, du ressort du Quartier-Maître général. Mais si les prédécesseurs de Dufour dans cette charge avaient déjà préparé la besogne, c'est lui qui, à partir de 1832, entreprit avec des collaborateurs compétents le travail de triangulation qui est à la base de cette oeuvre de longue haleine. L'originalité des travaux topographiques et cartographiques de Dufour est reconnue des spécialistes. Notamment l'application du système des courbes horizontales pour la reproduction des Alpes à l'échelle de 1 : 50 000 était une nouveauté, et qui bouleversait les conceptions et les méthodes reçues. N'oublions pas que cette oeuvre fut entreprise à une époque où le monde alpestre était quasi inconnu et où il fallait presque de l'audace pour

entreprendre des investigations sur place. L'alpinisme, soit dit entre parenthèses, doit beaucoup à Dufour. Celui-ci, qui donnait des instructions judicieuses à ses collaborateurs, mettait en oeuvre des méthodes inédites et des idées fécondes; comme il prenait aussi à l'exécution et au contrôle de ces travaux cartographiques une part personnelle considérable, il passe à juste titre pour le créateur de la topographie des hautes montagnes. La publication des premières feuilles de la Carte topographique, en 1846, en raison surtout de leur nouveauté, donna lieu à des critiques vives et haineuses dans la presse. Sur un ton calme, reconnaissant d'ailleurs certaines erreurs de détail qui avaient été commises, Dufour répondit à ces attaques dans un rapport officiel adressé au Conseil de guerre suisse. Afin que la Diète elle-même, qui était saisie de l'affaire, puisse en connaître en toute liberté, Dufour donna sa démission de Quartier-Maître général et de directeur de la Carte. Mais à l'unanimité la Diète constata que la plupart des critiques adressées à Dufour étaient sans fondement et que les premières feuilles publiées faisaient honneur à leur auteur. En même temps elle le nommait pour une nouvelle période Quartier-Maître général de l'armée. Après la guerre du Sonderbund Dufour resta „Directeur de la Carte topographique de la Suisse”, avec un traitement de 400 francs par an... La publication des feuilles, gravées sur cuivre, continua à un rythme accéléré jusqu'en 1864, date de l'achèvement d'une oeuvre justement célèbre dans le monde savant international, et qui, pour une longue période, valut à la Suisse le premier rang en Europa en matière de topographie et de cartographie.

C'est donc à une activité multiple et singulièrement variée que les dirigeants de son pays vinrent l'arracher, lorsque, à un moment où l'indépendance et peut-être l'existence même de la Suisse étaient en cause, ils firent appel à lui en lui confiant le commandement suprême de l'armée fédérale. La conduite de Dufour dans la crise du Sonderbund est un événement qui nous fait penser qu'un homme a changé le cours de notre histoire nationale. Son action, en tout cas, a créé une situation nette, après des années de troubles et de discorde, et a mis fin à un état de choses intenable.

De quoi s'agit-il, au fond? Dans la majorité des cantons, les partisans de la démocratie avaient triomphé des institutions anciennes, restaurées en 1814. Dans le même temps, ils faisaient des efforts considérables en vue de reviser le Pacte fédéral lui-même, de manière à lui substituer une constitution libérale qui transformerait la Confédération de cantons souverains en un Etat national et démocratique doté d'un pouvoir central permanent. Or une minorité de cantons conservateurs défendaient le vieux principe du cantonalisme intégral, et c'est en son nom qu'ils étaient irréductiblement opposés à toute révision constitutionnelle; ils ne voulaient pas, en matière fédérale, d'une domination de la majorité sur la minorité. Le conflit se compliquait d'une question religieuse, les radicaux partisans de la révision faisant profession d'anticléricalisme, les cantons catholiques et conservateurs sentant leur liberté religieuse menacée. Ces derniers, au lendemain d'une agression de Lucerne par des corps francs, conclurent entre eux une alliance séparée ou Sonderbund, dont l'incompatibilité avec le pacte fédéral était évidente. Dès lors, dans les deux domaines, politique et religieux, les partis avaient pris position, passionnément. C'est ainsi que d'une part, le gouvernement radical d'Argovie, qui avait supprimé les couvents sur son territoire, ne consentait pas à les rétablir, et que d'autre part, Lucerne refusait de revenir sur sa décision concernant l'installation des Jésuites dans ce canton. Dans la question de la révision constitutionnelle, la divergence de vues était également totale entre les deux camps. La Diète, en exigeant enfin des cantons catholiques la dissolution du Sonderbund, essuya un refus. Il n'y avait plus désormais de solution légale au conflit, et la majorité à la Diète fédérale était d'autant plus pressée de réduire à merci le Sonderbund, que celui-ci pouvait espérer obtenir des secours de l'étranger. En effet, l'Europe légitimiste et conservatrice, qui prétendait s'opposer à la révision du Pacte fédéral au nom des traités de 1815, semblait disposée à aider le Sonderbund. Metternich, Frédéric-Guillaume de Prusse, le roi de Sardaigne, Guizot lui-même sentaient la menace que pouvait représenter pour eux le triomphe du radicalisme en Suisse. Seule l'Angleterre de Palmerston encourageait la majorité libérale et radicale de la Diète, laquelle se réunit à Berne, en juillet 1847. A la majorité, elle prononça la dissolution du

Sonderbund, mais celui-ci, sans perdre de temps, organisa la résistance. Lorsqu' en octobre tous les moyens de conciliation étaient épuisés, la majorité de la Diète décida de vider la querelle par la force. Elle leva des troupes, puis, le 24 octobre, elle chargea Dufour de la direction des opérations militaires en le nommant général commandant en chef l'armée fédérale.

Dufour, que sa nomination surprit, n'accepta sa difficile mission qu' après un pénible débat intérieur. Il ignorait les passions partisans, et sa naturelle modération, sa tolérance en matière religieuse, aussi, l'éloignaient plutôt des chefs radicaux de la Diète. Non seulement ses amis conservateurs de Genève, sa propre famille désapprouvaient l'acceptation, par lui, du commandement de l'armée d'exécution. On comprend qu' il lui fût pénible de faire la guerre à des compatriotes, de lutter contre d'anciens camarades et amis. Pourtant, seul un homme sans haine et conscient de sa responsabilité pouvait entreprendre cette campagne dans l'espoir de ramener la paix dans le pays. Et devant le danger de l'intervention des puissances étrangères, — car il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de guerre civile sans intervention étrangère, — une décision rapide s'imposait. Il fallait agir vite, et comme le général Dufour dressait ses plans méthodiquement pendant que les contingents cantonaux s'assemblaient, les plus impatients criaient déjà au „Temporisateur”.

C'est d'ailleurs un fait que sa nomination avait donné lieu à des discussions et à des intrigues, à la Diète. Ses opinions politiques n'y étaient pas du goût de tout le monde. Et puis, beaucoup voyaient en lui un militaire „savant”, mais avaient des doutes sur ses talents d'homme de guerre et de chef de troupes. Dans le camp du Sonderbund, au contraire, on était consterné que Dufour ait mis sa compétence et son autorité morale au service de la Diète. „Cette nomination valut à la Diète la moitié d'une armée et donna en quelque sorte à la levée des troupes le caractère de la légalité fédérale”, dit l'historien zurichois Meyer von Knonau, qui avait des sympathies pour le Sonderbund. Dufour choisit comme chef d'Etat major le colonel Frey-Hérosé et désigna lui-même les commandants des six divisions ainsi qu' un certain nombre d'officiers supérieurs. Dans ces nominations, seule la compétence militaire était prise en considération par le général en chef, qui protestait avec la dernière

énergie quand on essayait d'éloigner de leurs postes certains officiers pour des motifs politiques.

L'esprit de discipline et d'humanité que Dufour entendait faire observer, il le recommanda à son armée dans une proclamation, dont voici le texte:

„Soldats confédérés!

„La Haute Diète, réunie à Berne, a décrété la mise sur pied de l'armée fédérale pour maintenir l'ordre intérieur, les droits de la Confédération et son indépendance.

„Elle m'a fait l'honneur de me désigner pour en prendre le commandement. Je viens donc me mettre à votre tête plein de confiance dans votre patriotisme et votre dévouement.

„Etant appelés à occuper des cantonnements plus ou moins resserrés, dans une saison avancée, sachez vous contenter de ce que l'habitant peut vous offrir. Ne soyez pas exigeants: évitez les offenses et les mauvais traitements; on ne doit jamais se les permettre, pas même en pays ennemi. Je vous recommande par-dessus tout la discipline comme le plus grand de vos devoirs. Sans discipline, il n'y a pas d'armée. C'est par leur discipline, autant que leur vaillance, que vos ancêtres ont remporté de si éclatantes victoires et se sont acquis une si haute renommée. Il faut les imiter en cela, comme en toutes choses.

„Songez que l'étranger a les yeux sur vous. Montrez-lui que les citoyens suisses, dès qu'ils sont sous le drapeau fédéral, n'ont plus qu'une pensée, celle de bien servir la commune patrie.

„Soldats! je m'efforcerai de mériter votre confiance; vous pouvez compter sur moi.”

Au début des hostilités, les préparatifs du Sonderbund étaient déjà fort avancés, tandis que l'armée fédérale avait besoin de trois semaines pour achever sa mobilisation. Aussi Dufour devait-il envisager la possibilité d'un mouvement offensif de l'adversaire, massé près de Lucerne, en direction de l'Aar ou du Rhin, mouvement qui eût gêné la mobilisation et la marche de l'armée fédérale. Mais celle-ci avait l'avantage du nombre, elle pouvait opposer 100 000 hommes aux 76 000 hommes de l'armée du Sonderbund. Dufour marcha d'abord sur Fribourg,

dont il obtint la reddition le 14 novembre, puis il établit son G. Q. G. à Muri en Argovie, d'où il dirigeait les opérations contre Lucerne. Son plan était simple et clair; il prévoyait une marche concentrique de cinq divisions; l'attaque devait avoir lieu, d'abord entre la Reuss et le lac de Zoug, ensuite entre la Reuss et le lac des Quatre cantons, afin de couper Lucerne de Zoug et de Schwytz. D'autres colonnes avanceraient en direction de Lucerne par l'Entlebuch, le Seetal et la vallée de la Wigger. La rencontre qui eut lieu à Gisikon, le 23 novembre, décida de la campagne. L'armée du Sonderbund, qui avait résisté avec courage et énergie, était en déroute. Le lendemain Dufour pouvait entrer à Lucerne à la tête de ses troupes. Le 28 novembre, le Valais à son tour abandonna la lutte. Les principaux dirigeants du Sonderbund avaient pris le chemin de l'exil. Les opérations militaires avaient duré vingt-cinq jours. Cette campagne avait été menée avec vigueur et une remarquable rapidité. Les pertes étaient relativement faibles, 60 morts du côté fédéral, 26 morts du côté du Sonderbund, et en tout 500 blessés. L'habitant avait été ménagé, les lieux de culte respectés. „Partout où j'ai pu empêcher le mal, je l'ai fait", écrivait Dufour à sa femme. — L'étranger, stupéfait, avait assisté à ce spectacle sans intervenir.

Dufour était vainqueur, et il usa de sa victoire pour ramener la paix dans les esprits et dans les coeurs. Ce soldat eut un mot admirable: „Dans une guerre civile, disait-il, le plus grand malheur, après celui d'être vaincu, est celui d'être vainqueur." Il racontait qu'il avait eu constamment avec lui un petit exemplaire d'Horace et qu'il avait lu plus d'une fois l'ode „Justum et tenacem propositi..."

A Lucerne, le gardien du couvent des Capucins et le nonce du pape lui-même vinrent remercier le général en chef de la bonne conduite des troupes. A son départ de Lucerne, la population lui faisait fête. Dans la plupart des cantons, la joie était à son comble, et le général Dufour était devenu l'homme le plus populaire de tout le pays. Berne lui fit un accueil triomphal, il fut nommé bourgeois d'honneur de Berne et membre de l'abbaye des Kaufleuten. Lorsque, en janvier 1848, après avoir licencié les troupes, il put rentrer à Genève, c'était une explosion d'enthousiasme. Les hommages et les félicitations arrivaient

de partout; la Diète lui offrit une épée d'honneur et un don de 40 000 francs en espèces. Dufour en distribuait une forte somme aux victimes de la guerre sans distinction de parti.

La Suisse, avant les autres pays de l'Europe, avait fait sa révolution, vidé sa querelle, renforcé son unité. L'ouragan de 1848, qui secoua toute l'Europe, ne touchait pas la Suisse, désormais immunisée. Des institutions appropriées aux nécessités vitales de son existence nationale devaient permettre à notre pays de commencer une vie nouvelle. Parmi les ouvriers de cette unité helvétique, le général Dufour occupe une place d'honneur. Avec l'adoption de la nouvelle constitution fédérale, la charge et le titre de Quartier-Maître général de l'armée disparaissaient, et l'Etat-major était réorganisé sur des bases nouvelles.

Trois fois encore les autorités fédérales firent appel à Dufour en le chargeant du commandement suprême. La première fois, c'était pour faire respecter le principe de l'intégrité du territoire suisse, violé par des troupes hessoises qui avaient occupé l'enclave de Busingen, près de Schaffhouse, en été 1849. Dufour eut la satisfaction d'avoir sous ses ordres des unités qui, deux ans auparavant, s'étaient combattues, — cette levée de troupes acheva la réconciliation entre anciens adversaires; le général invita à sa table des officiers lucernois qui s'étaient battus contre lui à Gisikon. Quant à l'incident de Busingen, il fut clos à l'amiable, et Dufour pouvait écrire à sa femme: „Ainsi se sera terminée en un mois cette campagne, qui, Dieu merci, a été comme disait l'autre d'Austerlitz, „une campagne toute de plaisir et d'agrément', sauf que cet autre entendait par là qu'on avait tué beaucoup de monde, et moi qu'on n'a tué personne.”

La deuxième fois ce fut beaucoup plus sérieux. L'insurrection des royalistes de Neuchâtel avait remis à l'ordre du jour la question des droits du roi de Prusse sur ce pays, qui était à la fois canton suisse et principauté prussienne. Le roi Frédéric-Guillaume IV exigeait des autorités fédérales l'élargissement des chefs du mouvement insurrectionnel, contre lesquels une instruction avait été ouverte. Le Conseil fédéral refusait d'accéder à cette demande. C'est alors que Napoléon III, dans une lettre confidentielle qu' il adressait à Dufour, offrit sa médiation. Aussitôt, le Conseil fédéral chargea le général d'une mission diplomatique extraordinaire auprès de l'empereur des Français.



Au cours d'une longue audience à Saint-Cloud, Napoléon et Dufour envisageaient un compromis aux termes duquel la Suisse consentirait à la libération immédiate des prisonniers neuchâtelais, si le roi de Prusse renonçait formellement à ses droits sur Neuchâtel. Le Conseil fédéral, qui était alors présidé par Jacob Staempfli, crut devoir repousser ce projet, la garantie de la France seule, sans celle de l'Angleterre, lui paraissant insuffisante. La rupture des relations diplomatiques entre la Prusse et la Suisse et, de part et d'autre, des préparatifs militaires, créaient une atmosphère de grande tension. En janvier 1857 le général Dufour, nommé au commandement suprême et investi de pouvoirs quasi dictatoriaux, prêta serment devant l'Assemblée fédérale, entre les mains de son président, le Zurichois Alfred Escher. Du haut du balcon du Palais fédéral, il s'adressa à la foule qui l'acclamait :

„Concitoyens, disait-il, je vous remercie des témoignages de sympathie que vous me donnez en ce moment. L'Assemblée fédérale m'a donné la noble tâche de défendre l'honneur, l'indépendance et la liberté de la Suisse. Je tiendrai haut et ferme la bannière fédérale et je remplirai l'honorable mission qui m'est confiée, les yeux fixés sur l'enthousiasme des citoyens et l'énergique élan avec lequel les troupes courent aux armes. Ma tâche est difficile, car je suis déjà vieux, car la saison de l'année est rude et notre ennemi est puissant. Mais nous saurons la remplir, en nous confiant au Dieu du Grutli qui protègea toujours notre chère patrie.”

Une vague d'exaltation patriotique inouïe souleva le peuple suisse, et tous acclamaient le général sur son passage. Le „Roulez tambours” que Henri-Frédéric Amiel composait alors est l'expression de l'enthousiasme qui régnait dans ce pays. Dufour arrêta son plan et établit son Quartier Général à Zurich. Les passages du Rhin, de Bâle à Schaffhouse, étaient mis en état de défense, ainsi que Rorschach et Romanshorn sur le lac de Constance. Dufour s'était fait donner par le Conseil fédéral des pleins pouvoirs lui permettant, le cas échéant, de franchir la frontière. Sa tâche était, en effet, singulièrement délicate, vu que la défense du territoire de Schaffhouse sur la rive droite du Rhin posait un problème difficile. On ne pouvait le résoudre qu' en prenant l'offensive, et Dufour envisageait, en cas de

guerre, une manoeuvre en direction du plateau de Donaueschingen, — manoeuvre lui permettant d'occuper avec ses troupes, en trois jours, une ligne de défense appropriée. Comme, de son côté, le commandant en chef de forces prussiennes, le prince Frédéric-Charles, avait l'intention d'attaquer la Suisse orientale, non par Constance, mais par Eglisau avec Zurich comme principal objectif, une rencontre au nord de Schaffhouse aurait probablement amené la décision. „Le plan de Dufour, écrit le colonel-divisionnaire Bircher, correspondait aux circonstances, mais, dans une situation difficile, il mettait tout sur une carte.” Heureusement, la guerre n'eut pas lieu. Le 16 janvier, les Chambres fédérales prenaient la décision d'accepter un compromis qui mettait fin au conflit. En mai, après une conférence diplomatique internationale qui avait son siège à Paris, les royalistes neuchâtelois purent rentrer dans leurs foyers, tandis que le roi de Prusse cessait d'être prince de Neuchâtel. La solution n'était pas très différente de celle que Napoléon III et Dufour avaient jadis euvisagée. Le général Dufour, ému du spectacle d'union qu'avait offert le peuple suisse lors de cette mobilisation, disait qu' „on était fier d'appartenir à un pays où le dévouement patriotique prenait un tel développement dans toutes les classes de la société.” —

La dernière fois qu'il assumait le commandement suprême, Dufour avait pour tâche de mettre en état de défense la route du Simplon et la région lémanique: c'était en 1859, à l'occasion de la guerre d'Italie entre la France et la Sardaigne, d'une part, et l'Autriche, d'autre part. A la suite de cette campagne, Dufour fut chargé d'approcher Napoléon III pour s'entretenir avec lui de la cession éventuelle du Chablais et du Faucigny à la Suisse. Mais la France refusa d'entrer dans ces vues et fit voter par la population la réunion de ces régions à la France.

Il convient de mentionner trois oeuvres encore, auxquelles le nom du général Dufour demeure attaché. D'abord les chemins de fer. Dès avant la guerre du Sonderbund il s'était fait le protagoniste de la construction de chemins de fer. A la suite il devait s'occuper surtout du tracé de Lyon à Genève, pour lequel il obtint de la France les concessions nécessaires. D'autre part, Dufour présidait en 1851 une sous-commission d'experts chargés par le Conseil fédéral de l'organisation de la future

Ecole Polytechnique fédérale. Le projet de Dufour a été sensiblement modifié par la suite, mais il contient des idées et des directives qu'on peut considérer comme fondamentales dans la création de la grande Ecole qui a son siège à Zurich. En dehors de ce projet précis, Dufour a eu l'occasion, au Conseil national d'abord, où il siégeait en qualité de député du Seeland bernois, au Conseil des Etats ensuite, où il représentait le canton de Genève, de collaborer à l'oeuvre législative sur laquelle repose la Suisse contemporaine.

Enfin, c'est ce vieil homme de guerre qui prête à Henri Dunant et à Gustave Moynier son autorité et son influence auprès des cours étrangères en vue de faire adopter par leurs représentants, en 1864, à Genève, la Convention internationale de Secours aux blessés, ou Convention de la Croix-Rouge. Car Dufour, qui assumait la présidence de cette conférence mémorable, avait eu l'idée de proposer la croix rouge sur fond blanc comme emblème sacré d'une oeuvre destinée à soulager les souffrances de la guerre. —

Agé de quatre-vingts-ans, cet homme qui ne semble jamais avoir connu la fatigue ni le découragement, remet sa démission au Conseil fédéral. Celui-ci, pour honorer ce grand serviteur vraiment désintéressé de la Patrie, avait décidé de donner le nom de „Dufourspitze” à la plus haute cime des Alpes suisses. L'étranger, aussi, réservait à Dufour les plus hautes distinctions qu'il pût conférer. C'est d'abord Napoléon III qui lui remet le Grand Cordon de la Légion d'honneur, „comme une preuve, écrivait l'empereur, de ma haute estime pour le vétéran de l'Empire, pour l'illustre général de la Confédération helvétique et comme un gage de mon affection pour un des plus anciens amis de ma jeunesse.” Du roi d'Italie, il reçoit le Grand Cordon de l'Ordre de Saint-Maurice et Lazare, de l'empereur François-Joseph, le Grand Cordon de la Couronne de Fer. Le roi Guillaume de Prusse, le futur empereur d'Allemagne, lui envoie un magnifique objet d'art, et la reine Augusta rend visite au veillard pour s'entretenir longuement avec lui de l'application de la Convention de la Croix-Rouge. Le shah de Perse, et le grand rénovateur de l'empire japonais, Iwakura, viennent également le saluer dans sa maison de Contamines. Sa modestie naturelle, sa simplicité démocratique, son manque absolu de

solennité, rien n'avait empêché Dufour de faire figure de grande personnalité internationale.

A la veille de la guerre de 1870, il avait écrit une lettre importante au maréchal de France Leboeuf, où il faisait état de la volonté inébranlable de la Suisse de demeurer neutre dans le conflit et, au besoin, de défendre ses frontières. Son âge l'empêchant de reprendre le commandement des troupes fédérales, — mobilisées pour la durée des hostilités et commandées par le général Herzog, — Dufour s'occupait de l'échange des blessés entre les belligérants français et allemands. Cette oeuvre humanitaire, la Convention de la Croix-Rouge la rendait désormais possible. — Dufour avait eu la tristesse de perdre sa compagne fidèle, après cinquante années de mariage. La défaite, l'exil et la mort de Napoléon III l'atteignaient également dans ses affections.

Quelques semaines avant sa mort, en 1875, le Congrès international de géographie, qui tenait ses assises à Paris, rendit hommage au créateur de la Carte topographique de la Suisse en l'acclamant comme son président d'honneur. Le 14 juillet Dufour mourait, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, dans sa maison de Contamines près Genève. Le peuple suisse, unanime, pleurait son meilleur citoyen. Toute sa vie, en grand patriote, en chrétien sincère, Dufour avait préféré à son bien-être personnel le service de la collectivité. On lui fit des funérailles grandioses, et quelques années plus tard sa statue équestre fut érigée sur une place publique de Genève. Le souvenir de cet homme remarquable est resté vivant dans son pays, et nul ne saurait échapper à la séduction d'une carrière dont on a pu dire qu'elle avait „la beauté d'une médaille antique.” Aussi n'a-t-on jamais cessé, chez nous, d'entourer de respect et de gratitude le nom de Guillaume-Henri Dufour.

**Bibliographie:** Dufour G.-H., La campagne du sonderbund et les événements de 1856, précédé d'une notice biographique par Ed. Sayous, 1876. Chapuisat Ed., Le général Dufour, 1935. Senn-Barbieux, Das Buch vom General Dufour, 1890. Wartenweiler Fritz, Unser General Dufour. Reverdin Henri, Le général Dufour et la Croix Rouge, Festgabe für Max Huber, 1934. Oechsli W., Geschichte der Gründung des eidgen. Polytechnikums, 1905. Bircher E., General Dufour als Soldat, Schweiz. Monatshefte, Januar 1938. Baeschlin F., General Dufour als Ingenieur (Manuskript).